

Le nouveau consensus européen pour le développement



La stratégie mise au point conjointement, sous la forme d'une déclaration commune, a été signée ce jour au cours de l'événement annuel de deux jours des «Journées européennes du développement» par M. Antonio **Tajani**, président du Parlement européen, par M. Joseph **Muscat**, Premier ministre maltais, au nom du Conseil et des États membres, par M. Jean-Claude **Juncker**, président de la Commission européenne, et par M^{me} Federica **Mogherini**, haute représentante/vice-présidente.

Le nouveau consensus européen pour le développement constitue un cadre commun global pour la coopération européenne au développement. Pour la première fois, il s'applique dans son intégralité à l'ensemble des institutions de l'Union européenne et à tous les États membres, qui s'engagent à coopérer plus étroitement.

Le nouveau consensus réaffirme avec force que l'éradication de la pauvreté demeure l'objectif premier de la politique européenne de développement. Il intègre pleinement les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Ce faisant, il aligne l'action européenne dans le domaine du développement sur le [programme de développement durable à l'horizon 2030](#), qui constitue également une dimension transversale de la stratégie globale de l'UE.

Les dirigeants européens se sont engagés dans trois domaines:

1. Ils reconnaissent la **forte interdépendance** entre les différents éléments de cette action, notamment entre le développement et la paix et la sécurité, l'aide humanitaire, la migration, l'environnement et le climat, ainsi que des éléments transversaux tels que la jeunesse, l'égalité hommes-femmes, la mobilité et la migration, l'énergie durable et le changement climatique, l'investissement et le commerce, la bonne gouvernance, la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme, un engagement novateur à l'égard des pays en développement plus avancés, ainsi que la mobilisation et l'utilisation des ressources nationales.
2. Par ailleurs, le nouveau consensus adopte une approche globale des moyens de mise en œuvre, **associant l'aide au développement classique à d'autres ressources**, ainsi que des politiques judicieuses et une approche renforcée de la cohérence des politiques, rappelant que la coopération au développement de l'UE doit toujours être considérée dans le contexte des efforts déployés par les pays partenaires de l'Europe.

Le consensus fournit la base nécessaire pour que l'UE et ses États membres se lancent dans des formes plus innovantes de financement du développement, en mobilisant les investissements du secteur privé ainsi que des ressources nationales supplémentaires pour le développement.

3. L'UE et ses États membres mettront en place des **partenariats mieux adaptés** avec un large éventail de parties prenantes, y compris la société civile, et avec les pays partenaires à tous les stades de développement. Ils amélioreront leur mise en œuvre sur le terrain en collaborant mieux et en prenant en considération leurs avantages comparatifs respectifs.

Contexte

L'Europe est un acteur mondial de premier plan dans le domaine du développement; elle est en effet le premier fournisseur mondial d'aide publique au développement. Le nouveau consensus européen pour le développement a été arrêté conjointement par l'ensemble des institutions européennes et des États membres de l'UE de manière ouverte et transparente, en consultation également avec d'autres partenaires. Il répond aux tendances et aux défis mondiaux actuels et aligne l'action extérieure de l'UE sur le programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté par la communauté internationale en septembre 2015 et s'articule autour des 17 objectifs de développement durable (ODD) et des cibles qui y sont associées, qui vont jusqu'en 2030. Parallèlement aux autres conférences et sommets internationaux qui se sont tenus en 2015 à [Addis-Abeba](#) et à [Paris](#), la communauté internationale dispose d'un nouveau cadre ambitieux qui doit permettre à tous les pays d'unir leurs efforts pour relever des défis communs. Pour la première fois, les ODD sont universellement applicables à tous les pays et l'UE est déterminée à jouer un rôle de chef de file dans leur mise en œuvre.

Le 22 novembre 2016, la Commission européenne a [présenté ses idées](#) concernant une approche stratégique visant à parvenir à un développement durable en Europe et dans le monde, y compris une proposition de la Commission relative à un nouveau consensus. Depuis lors, le Parlement européen, le Conseil, sous la présidence maltaise, et la Commission ont entamé toute une série de discussions interinstitutionnelles visant à s'entendre sur une nouvelle vision collective pour la politique de développement répondant au programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux autres défis mondiaux.

L'Europe est un chef de file pour ce qui est du développement durable et de la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030, par l'intermédiaire de ses politiques extérieures et autres.

Pour en savoir plus:

[Déclaration commune du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission: Un nouveau consensus européen pour le développement: Notre monde, notre dignité, notre avenir](#)

[Le programme de développement durable à l'horizon 2030](#)